



Pour une transition énergétique cohérente porteuse de justice sociale et écologique

**Mémoire soumis à Transition Énergétique Québec dans le cadre des
consultations publiques pour l'élaboration du plan directeur en matière de
transition énergétique.**

8 décembre 2017

Réseau québécois des groupes écologistes
454 Laurier Est - Montréal (Québec) - H2J 1E7
514 -587-8194
www.rqge.qc.ca , info@rqge.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
Au sujet de la présente consultation	5
Compartimentation des enjeux	5
Sous -financement	5
Centralisation	6
Contexte hostile	6
Quelques éléments incontournables d'une transition énergétique cohérente, porteuse de justice sociale et écologique	7
Cohérence climatique	7
Analyses systémiques et ambition transformatrice	8
Respect des droits humains	9
Transition démocratique	10
Transition juste, pour les communautés, les travailleurs et travailleuses :	10
Responsabilité commune mais différenciée	11
Respect de la biodiversité	11
Conclusion :	12

Introduction

Actif depuis 1982, le Réseau Québécois des Groupes Écologistes (RQGE) est un lieu de réseautage pour les organismes voués à la protection de l'environnement et à l'émergence d'une société écologique. Notre réseau compte actuellement près de 80 groupes membres à travers la province. Nous avons pour mission de favoriser la mise en commun des connaissances et des actions des membres, et de représenter les groupes dans leurs revendications communes auprès du gouvernement, notamment concernant une reconnaissance concrète et un financement adéquat du mouvement environnemental pour ses apports à la protection du patrimoine naturel, à la santé publique et au mieux-être de la société québécoise. Le RQGE collabore aussi avec les autres secteurs de la société, particulièrement les groupes communautaires, en vue de décroiser le secteur de l'écologie en partageant les préoccupations environnementales avec l'ensemble des mouvements sociaux.

À l'occasion des consultations organisées par Transition Énergétique Québec (TEQ), nous avons transmis à tous nos membres l'information en ce qui a trait aux formes de participation proposées. Par ailleurs, nous avons cru important de tenir une réflexion en tant que Réseau, concernant le processus lui-même, son accessibilité et le contexte plus large des politiques du gouvernement actuel en matière d'environnement. Notre mémoire propose ainsi quelques commentaires généraux plutôt que des considérations techniques liées aux thématiques proposées sur le site web de TÉQ.

Nous considérons aussi qu'il s'agit d'une belle occasion de parler de la transition. Pour atteindre les objectifs de réduction des gaz à effet de serre d'ici 2030, le gouvernement se félicite de s'engager dans ce que l'on appelle la transition énergétique, un terme qui indique que certaines technologies et ressources soient graduellement abandonnées pendant que d'autres sont progressivement développées pour les remplacer. Toutefois, la transition est sur toutes les lèvres, sans revêtir le même sens pour tous et toutes.

Notre mémoire se concentrera donc dans une critique constructive du présent processus, ainsi que par la présentation de quelques préoccupations qui nous semblent fondamentales dans la présente démarche.

Au sujet de la présente consultation

Compartmentation des enjeux

Le processus de consultation mené par TÉQ comporte des faiblesses que nous n'aurons pas la complaisance de taire, car elles limitent à la fois la portée de l'exercice et la pleine participation du public. Les thématiques soumises aux participant-e-s sont limitées et très techniques à la fois, chacune destinée à couvrir un enjeu spécifique. La compartmentation de ces enjeux – habitation, transport, aménagement du territoire, etc - permet en quelque sorte d'éviter les implications d'une vision d'ensemble de la transition nécessaire. Une analyse systémique obligerait à tirer des conclusions bien plus lourdes d'implications que cet exercice de cloisonnement, peu susceptible de faire émerger ce que nous croyons profondément... Un changement profond s'impose, en termes de système économique, de justice sociale et de démocratie réelle. En somme, vivement des processus démocratiques à même de nous permettre d'embrasser pleinement la complexité des enjeux et qui permettent d'identifier des voies de solutions qui soient profondément émancipatrices et visionnaires.

Nous appelons à une *transition écologique et sociale* : celle-ci n'émergera pas d'ateliers de discussion thématique réunissant une grande proportion d'acteurs gouvernementaux et du secteur industriel et pratiquement aucun groupe écologiste, si l'on se fie aux listes des participant-e-s publiées sur le site web de TÉQ. La transition véritable et nécessaire implique un changement de paradigme majeur, qui, loin d'être limité à des questions énergétiques, embrasserait les enjeux de justice sociale et d'environnement dans leur ensemble. Par exemple, il faut avoir le courage d'oser une perspective globale plutôt que de nous féliciter de nos objectifs locaux de réduction des GES, puisque qu'une part importante de la pollution industrielle émise par les pays émergents découle de la fabrication de biens destinés à nos marchés occidentaux (émissions importées). Il faudra, au Québec comme ailleurs, répondre aux détresses économiques et sociales qu'annoncent les changements climatiques, en plus de freiner la crise climatique pendant qu'il est encore temps, en fait, pendant qu'il est presque trop tard! Il faudra, au Québec comme ailleurs, répondre aux détresses économiques et sociales qu'annoncent les changements climatiques, en plus freiner la crise climatique. Nous invitons TÉQ à faire place à une analyse systémique, pour envisager une transition porteuse de justice sociale.

La transition écologique et sociale doit être véritablement démocratique : elle ne sera pas porteuse de justice sociale sans la mobilisation de la base, sans la pleine participation du public. Les présentes consultations de TÉQ comportent des limites importantes à maints égards.

Sous -financement

Ce n'est pas évident pour les groupes écologistes de participer pleinement aux consultations de Transition Énergétique Québec en même temps que d'autres enjeux urgents mobilisent les énergies. La pleine participation au processus implique pour nos équipes réduites et surchargées de délaissier temporairement d'autres luttes urgentes et nécessaires, dans un contexte de sous-financement dramatique où chaque heure de travail doit être « investie » judicieusement.

Les contraintes des groupes écologistes en termes de ressources rendent la participation difficile pour nous, mais ne constituent aucunement un obstacle pour le secteur privé. Un appui financier aux acteurs communautaires serait nécessaire dans l'avenir pour permettre la participation adéquate de nos groupes. Rappelons que le secteur de l'environnement est le parent pauvre du secteur communautaire, lequel déjà sous-financé malgré la politique pourtant en vigueur sur le financement de l'action communautaire autonome. Il y a quelques 20 ans, plus de 300 groupes écologistes étaient financés par l'état québécois mais a connu au fil des années coupures après coupures malgré leurs succès environnementaux et sociaux. Le financement à la mission pour le secteur environnemental, réduit comme peau de chagrin, alors qu'un modeste 390 000\$ était attribué à seulement 6 groupes nationaux en 2015, le financement en 2017 et pour les années à venir est de 0\$, le gouvernement actuel ayant décidé de ne financer aucun groupe écologiste autonome, privant ainsi le Québec d'une expertise et d'une capacité de mobilisation citoyenne historiques et démontrées. Heureusement que la défense collective des droits est encore financée via le SACAIS, mais il demeure nettement insuffisant et ne constitue qu'un palliatif aux lacunes de base en financement de l'action communautaire autonome en environnement. Le sous-financement des groupes écologistes d'action communautaire autonome a été dénoncé et chiffré à plusieurs reprises et est au centre de nos réalités.

Centralisation

Nous avons aussi soulevé que les ateliers de discussion thématiques étaient centralisés à Montréal, ce qui contribue à réduire l'accessibilité pour une vaste part des groupes communautaires en environnement. En effet, les régions du Québec regorgent de groupes écologistes riches en expertise dont le travail est d'une importance capitale depuis plusieurs décennies. D'ailleurs, ces groupes entretiennent une compréhension des enjeux et réalités spécifiques à leur région d'appartenance, dont le gouvernement ne saurait se passer en mettant en place les conditions d'une véritable transition. Le manque de budget et la grande charge de travail ne permet pas un déplacement facile vers la métropole lorsque l'on est basé en Gaspésie ou en Abitibi. La décentralisation des processus politiques liés à la transition énergétique (et plus vaste) est non seulement souhaitable, mais incontournable tant pour qu'elle soit adaptée que pour son déploiement.

Contexte hostile

Les processus en cours relativement à la réglementation des activités liées aux hydrocarbures est un affront aux perspectives de transition, en plus de générer une surcharge parmi des organisations, communautés et citoyen-ne-s interpellé-e-s par les enjeux énergétiques. Les groupes sont gravement préoccupés et mobilisés pour bloquer les règlements d'application de la loi sur les hydrocarbures, qui menacent de légaliser la fracturation hydraulique à quelques pas des maisons, des cours d'eau, des écoles... Lesquels découlent d'ailleurs du même projet de Loi 106 qui a créé Transition Énergétique Québec. Une vue d'ensemble des diverses initiatives du gouvernement en matière d'environnement et de politique énergétique dressent un portrait fait d'incohérences et appelant à la méfiance. Il s'agit de ce que l'on peut appeler un contexte hostile au processus consultatif qui nous est proposé...

Quelques éléments incontournables d'une transition énergétique cohérente, porteuse de justice sociale et écologique

Nous sommes conscient-e-s que certains éléments présentés ici appellent à des interventions qui dépassent la juridiction ou le mandat de TEQ. Nous choisissons de les nommer malgré tout, car nous remettons en question les limites administratives et politiques définies pour TEQ et considérons qu'il s'impose de réfléchir au delà de ces contraintes inappropriées qui constituent des choix politiques à revisiter.

Par ailleurs, les éléments suivants nous semblent incontournables, mais nous considérons que nos réflexions à ce sujet doivent encore être enrichies d'une part, et que d'autre part le temps et les ressources dont nous disposons ici ne nous permettent pas de rendre compte entièrement de la profondeur des enjeux. Nous espérons que l'espace, le temps et les ressources permettront, à nous et à d'autres, d'offrir pleinement notre participation à cette transition dont nous pouvons sortir immensément grandi-e-s, à condition notamment de générer des circonstances favorables et de fournir des efforts soutenus.

Cohérence climatique

Tous les efforts nécessaires doivent être effectués pour limiter l'élévation de la température moyenne de la planète en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 °C, afin d'éviter les pires conséquences des changements climatiques.

- Il va de soi que pour réduire les émissions de GES, il faut cesser d'extraire des combustibles fossiles. Le temps qui nous est imparti appelle à une rigueur stricte à cet égard : les détours doivent être exclus. Toute activité d'exploration ou

d'exploitation, ainsi que tout nouveau projet de transport doivent être exclus, clairement, en termes législatifs.

- Le gaz naturel d'origine fossile devrait donc être banni d'une stratégie de transition. Son bilan climatique est pour le moins douteux, ses impacts écologiques souvent désastreux et les infrastructures à mobiliser nous semblent pas porteuses d'une sortie de notre dépendance aux énergies fossiles.
- Toutes les réflexions relatives à la substitution intermédiaire devront faire l'objet d'une analyse rigoureuse de pertinence et de faisabilité, particulièrement en ce qui a trait aux nouvelles technologies dites de transition telles que la captation de carbone.
- Des ajustements s'imposent quant aux méthodes de calcul de GES émis au Québec. Par exemple, le déni des émissions importées, relatives à des produits consommés ici mais produits ailleurs, et éventuellement le corollaire des émissions exportées, constituent une déformation majeure du portrait qui nous concerne en termes de responsabilité et influencent les décisions prises sur ces bases.
- Tous les projets d'infrastructure et de développement économique doivent répondre à un test climat rigoureux reposant sur des bases scientifiques solides, crédibles et reconnues, et ce, pour l'ensemble du cycle de vie lié à la fabrication, l'usage et selon la fonction de la production envisagée.
- Une extrême prudence est de rigueur quant aux mécanismes de marché dans la gestion des émissions de GES. La notion de compensation est périlleuse, considérée même comme dangereuse selon plusieurs.
- L'adaptation des communautés aux changements climatiques constitue un défi parallèle intimement lié à la réduction de notre empreinte climatique et devrait être considérée dans les décisions prises à cet égard. Il en va des possibilités d'une abondance renouvelable pour les générations montantes et futures.
- La transition écologique nécessite de cesser immédiatement toute forme de soutien financier, fiscal ou politique de l'état dans l'industrie des hydrocarbures ou les industries et projets. Un réinvestissement massif doit être orienté vers une transition réellement appropriée à la situation. On parle notamment de l'argent public et des fonds de retraite, mais aussi des autres instances financières.

Analyses systémiques et ambition transformatrice

Il est clair qu'une attention particulière doit être portée à ce que les mesures de transition participent à l'amélioration des conditions, mais aussi de façon transversale à l'inclusion des communautés dans les processus. Ces efforts d'inclusions sont incontournables, non

seulement pour éviter d'exacerber des inégalités, mais aussi pour faire de la transition énergétique une action réparatrice et émancipatrice qui s'enrichit des perspectives et connaissances spécifiques historiquement marginalisées.

La transition doit être envisagée avec courage et lucidité devant le rythme et la teneur des transformations jugées incontournables par de vastes réseaux de convergence scientifiques et politiques. Elle doit être impulsée suivant une vision ambitieuse de transformation sociale profonde, bien au-delà de simples mesures d'atténuation des impacts des bouleversements climatiques, sociaux et économiques. Une telle vision implique que les différents secteurs d'activités soient harmonisés et considérés dans leurs dynamiques d'interdépendance, selon notamment les paramètres suivants:

- Les points de départ doivent être de l'ordre des besoins des communautés et des façons visionnaires afin de les combler hors des énergie fossile autant que faire se peut, et non seulement pour réduire l'impact climatique des pratiques actuelles.
- La transversalité, l'intersectionnalité et la reconnaissance de certaines spécificités dans la compréhension des enjeux sont salutaires, sinon incontournables, pour une transition porteuse de justice sociale et écologique. Les pratiques organisationnelles et politiques liées à son déploiement doivent les accueillir et les respecter, et ce, le plus tôt possible. Par exemple:
 - La reconnaissance du colonialisme, les réparation et transformations nécessaires doivent être réalisées en partenariat respectueux avec les Premières nations et les Inuits.
 - Les enjeux de genre doivent être considérés en amont des processus. Les organisations féministes et de femmes doivent être accueillies et soutenues pour une pleine participation. Des analyses différenciées par le genre doivent être intégrées à toutes les démarches.
- Une ouverture d'esprit quant à la dimension économique des initiatives est de rigueur, considérant les dérives avérées du «tout à la croissance ».

Respect des droits humains

Tous les droits humains doivent être respectés en tenant compte de l'interdépendance des différents droits nécessaire à leur plein exercice. Les textes suivants doivent notamment être respectés dans leur entièreté et dans leur esprit :

- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
- Pacte international relatif aux droits civils et politiques
- Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones
- Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysan-ne-s et populations rurales, en voie d'être adopté par le Conseil des droits de l'homme.

Le gouvernement a l'obligation de mettre en oeuvre, protéger et respecter les droits humains, y compris le droit à un environnement sain, le droit à l'information, à la consultation et au consentement. Ce souci doit être palpable dans toutes les mesures pour la transition énergétique de même que dans l'ensemble des politiques affectant l'environnement.

Transition démocratique

Des processus de collaboration publique valables doivent être au coeur de la vision, de l'élaboration et de la mise en oeuvre d'une transition porteuse de justice sociale et écologique. De surcroît, il nous semble incontournable que l'organisation même de la vie politique devrait s'adapter.

- Les communautés et les organisations doivent être présentes aux divers paliers de décisions, et ce, en tant que parties prenantes. Des mesures d'accessibilité devraient accompagner ces instances, dans un esprit d'équité
- Une information indépendante permettant des prises de positions libres et éclairées de la part des différents acteurs concernés doit être disponible en temps utile.
- Des ressources adéquates doivent être allouées afin de favoriser la participation de tous les acteurs concernés.
- Des processus spécifiques doivent être ancrés dans les différentes régions
- Des mesures éducatives doivent être prises pour favoriser l'appropriation des enjeux par les citoyen-ne-s
- Il semble opportun de faire une place au mouvement des coopératives, vu sa résilience et son caractère avéré de porteur d'innovation.

Transition juste, pour les communautés, les travailleurs et travailleuses :

La transition énergétique constitue une occasion de transformations majeures dans le monde du travail, incluant le travail non-salarié ou non-rémunéré, et ce bien au-delà du secteur de l'énergie.

- Les travailleuses et travailleurs doivent non seulement être informés des transformations à venir, mais doivent pouvoir prendre part activement aux décisions concernant leur milieu de travail et l'évolution du monde du travail.
- On doit accélérer le remplacement des emplois dans les secteurs à haute intensité d'émissions de GES par des emplois de qualité dans les secteurs contribuant à la

décarbonisation et à l'écologisation de l'économie ou dans d'autres secteurs qui contribuent au déploiement d'une transition porteuse de justice sociale.

- Ces emplois de qualité doivent minimalement satisfaire aux critères du travail décent tels qu'établis par le Bureau international du travail.
- Il importe de faire en sorte que la transition énergétique n'aggrave pas la précarisation du travail et s'avère plutôt porteuse de dignité pour les travailleuses, les travailleurs mais aussi pour leurs communautés.
- Les travailleurs et les travailleuses ainsi que les communautés concernées, n'ont pas à assumer seul-e-s le fardeau d'un tel virage. Aussi, des programmes de formation doivent notamment être offerts pour favoriser le développement des compétences et soutenir la sécurisation des parcours professionnels.
- l'État doit mettre en œuvre des politiques industrielles, des politiques sociales et des politiques de l'emploi conséquentes.

Responsabilité commune mais différenciée

Des peuples et des États subissent et subiront de plein fouet les conséquences des changements climatiques en disproportion de leur responsabilité. Les pays qui sont les principaux responsables du phénomène et bénéficiaires d'un passif colonial, doivent contribuer davantage aux efforts internationaux. Le Québec compte parmi les États pour qui la juste part implique une reconnaissance de dettes à d'autres peuples et États, tant hors de ses frontières qu'à l'intérieur.

- Une reconnaissance de ce fait doit se traduire par du soutien concret aux efforts de transition énergétique et d'adaptation aux changements climatiques des peuples et états affectés en disproportion de leur contribution aux changements climatiques

Respect de la biodiversité

En tant que Réseau québécois des groupes écologistes, nous aurions aimé élaborer particulièrement sur cet aspect, mais les circonstances mentionnées relativement à l'attrition des groupes écologistes et les particularités de cette consultation nous en empêchent. Nous insistons donc sur une notion fondamentale : nous appartenons, dépendons et sommes tributaires des milieux de vie que nous habitons. Nos relations avec les écosystèmes sont garantes de notre existence même en tant qu'espèce, en plus de constituer une source d'inspiration et de sens. Le soin et la protection de la biodiversité devraient donc être au cœur de toute mesure de transition énergétique, notamment par l'analyse des impacts écologiques ainsi que de cycle de vie, à moyen et long terme. La biodiversité doit profiter d'une traduction concrète, tant sur les plans légal, administratif, culturel et politique.

Conclusion :

Considérant toutes les critiques exprimées envers le présent processus, et parce que ces obstacles constituent un réel empêchement à notre pleine participation, nous avons choisi de nous abstenir de commenter chacune des thématiques proposées. Précisons que nous souhaitons vivement prendre part, avec nos membres, de façon enthousiaste à des processus accessibles et porteurs, et que nous espérons que nos critiques constructives contribuent à l'avènement d'une telle situation. Vivement des processus de participation offrant les ressources, le temps et l'espace nécessaires aux organisations de tous les secteurs pour l'élaboration de mesures à court-moyen et long terme d'une transition non seulement vers une économie sobre en carbone, mais aussi porteuse de justice sociale et respectueuse des écosystèmes.

Outre la transition énergétique, le défi qui nous occupe comporte des transitions beaucoup plus fondamentales, rappelant des invitations lancées par des mouvements d'écologie sociale depuis des décennies. Le décloisonnement des enjeux s'impose pour que s'élaborent et se mettent sagement en oeuvre des perspectives adaptées à la situation.

On ne peut nier la nécessité d'adaptation aux changements climatiques. Le niveau d'imprévisibilité est considérable certes, mais certaines hypothèses se démarquent et un souci de souplesse et de résilience semble toujours à propos. Une considération de l'adaptation aux changements climatiques doit absolument participer des choix qui seront faits en termes de transition énergétique, notamment en termes d'infrastructures et d'aménagement du territoire.

Cesser d'aggraver le problème constitue une façon rapide de s'engager concrètement dans la voie de la transition énergétique. À tout le moins, le gouvernement doit cesser de soutenir de quelque façon l'industrie fossile. Il en va de la crédibilité scientifique et politique de la présente démarche, voire de sa valeur en soi.

Réduire les émissions de GES et réduire la dépendance aux hydrocarbures drastiquement implique une ouverture à des projets d'infrastructures ou de réorganisation dans l'aménagement du territoire, à des réorganisations politiques, bref, nécessite un courage politique dont nous ne pourrions faire l'économie. Nombre d'organisations cultivent déjà ce courage. Plusieurs organisations, dont le RQGE, sont réunies au Front commun pour la transition énergétique, une alliance historique qui devrait être soutenue dans ses efforts au potentiel éminemment pertinent dans le contexte actuel.

Les besoins des communautés et des écosystèmes que nous habitons sont les éléments premiers à être considérés dans un processus de transition énergétique porteuse de justice sociale et climatique. Amorçons donc les processus du bon pied dès maintenant, et donnons-nous les moyens de nos ambitions. Il est urgent d'agir intelligemment. Sans transition énergétique cohérente juste et équitable, l'avenir augure mal.

Le RQGE et ses membres continuent d'oeuvrer à construire un modèle de transition écologique et sociale à la fois juste et inclusive, tout en tissant des liens générateurs de solidarités et porteurs d'espoirs. Nous espérons que le gouvernement accepte la dimension systémique de l'indispensable transition, et que les mandats de Transition énergétique Québec soient ajustés adéquatement. Il n'est pas trop tard pour faire mieux, mais il est grand temps.